



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°5 lancé en mai 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : ... Numéro du projet : AP5_N°21_EXP
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : « Garantie mobilité»
Objectifs initiaux : Favoriser l'autonomie de déplacements des jeunes inscrits dans le dispositif Garantie Jeune.
Public(s) cible(s) : 769 Jeunes inscrits dans le parcours Garantie Jeunes
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : L'action consista à accompagner les jeunes bénéficiaires du dispositif « Garantie Jeune » à partir d'ateliers mobilité, enrichis, selon les besoins, par de la vélo-école et/ou de la Vélobricolade mobile.
Territoire(s) d'expérimentation : L'action s'est déroulée sur l'ensemble de la Savoie, comprenant à la fois des zones rurales, périurbaines et urbaines. Le territoire engloba des quartiers Politique de la Ville.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Les missions locales offrant un suivi individuel, l'Agence Ecomobilité n'intervenait pas auparavant auprès du public jeune. Le dispositif Garantie jeunes lui a permis d'intervenir sur des groupes captifs de jeunes. Réaliser des actions mobilité dans le cadre du dispositif Garantie jeune a permis de faire un lien direct entre mobilité et emploi.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : 4 missions locales de la Savoie (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : 4 missions locales de la Savoie
Partenaires financiers (avec montants): DIRECCTE, Chambéry Métropole, Région Auvergne Rhône Alpes, CGET,
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 24 mois (2) Durée effective : 24 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Agence Ecomobilité Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : Yannick L'Horti TEPP-CNRS Type de structure : préciser si c'est une structure publique ou privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

- A. Objectifs de l'expérimentation
- B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)
 - 1. *Public visé*
 - 2. *Bénéficiaires directs*
 - 2.1. Statistiques descriptives
 - 2.2. Analyse qualitative
 - 3. *Bénéficiaires indirects*

II. Déroulement de l'expérimentation

- A. Actions mises en œuvre
- B. Partenariats
 - 1. *Partenaires opérationnels*
 - 2. *Partenaires financiers*
- C. Pilotage de l'expérimentation
- D. Difficultés rencontrées

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

- A. Modélisation du dispositif expérimenté
- B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif
 - 1. *Public visé*
 - 2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*
 - 3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*
 - 4. *Impacts sur la structure*

Conclusion

Annexes

Le dispositif Etat « Garantie Jeunes » s'adresse aux inscrits en MLJ qui ne sont ni en emploi ni en formation et ne disposent d'aucun revenu (ni Pôle Emploi ni RSA) avec un objectif de retour à la qualification professionnelle ou à l'emploi. Depuis 2008, l'Agence Ecomobilité a constaté (création de la mission Mobilité Solidaire à l'Agence Ecomobilité) ainsi que ses partenaires institutionnels, opérationnels et les bénéficiaires que la mobilité est un levier essentiel pour ce public. C'est pourquoi, dans ce cadre, il a paru important de lui proposer un accompagnement « mobilité ». Le dispositif Garantie Jeunes offrant un accompagnement collectif, l'Agence Ecomobilité a pu mener une expérimentation auprès d'un public captif.

L'expérimentation s'est déroulée sur les années 2015 et 2016 en partenariat avec les quatre missions locales de la Savoie. Elle s'est donc déroulée sur un territoire à la fois urbain, périurbain et rural avec des zones de montagne. Dans les zones périurbaines et rurales, les emplois sont caractérisés par une embauche saisonnière, notamment dans les stations de ski.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif principal de l'expérimentation consista à favoriser la mobilité des jeunes à travers plusieurs axes :

- Développer l'**autonomie de déplacement** des jeunes : connaître les services de transport à disposition ; choisir le plus pertinent ; utiliser la tarification la plus avantageuse ; planifier le déplacement (plan, lignes, horaires) ; se rendre à une adresse donnée (repérage spatio-temporel) ; savoir actualiser l'information.
- Donner aux jeunes la capacité de **se déplacer en ville à vélo** en sécurité.
- Permettre aux jeunes d'acquérir des compétences de base en **mécanique vélo** : entretien d'usage et ainsi permettre aux jeunes d'être en possession d'un **vélo en état de marche**.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. *Public visé*

Le public visé initialement était constitué des jeunes des missions locales de la Savoie inscrits dans le dispositif Garantie jeune. Il s'agit donc de jeunes sans emploi, disposant d'un faible niveau d'étude et d'aucun revenu.

Avant l'expérimentation, l'Agence Ecomobilité n'intervenait pas (ou rarement) auprès des jeunes inscrits en mission locale en raison de l'absence de groupes captifs, l'accompagnement étant exclusivement individuel. L'intervention par l'Agence a donc été possible suite à la constitution de ces groupes.

Le nombre de jeunes estimés étaient de 400 en Savoie sur les deux années d'expérimentation.

2. *Bénéficiaires directs*

2.1. Statistiques descriptives

Les bénéficiaires de l'action sont des jeunes inscrits dans le dispositif Garantie jeunes des quatre Missions locales de la Savoie. Ils sont tous inscrits auprès d'une Mission locale et sont âgés de 16 à 25 ans. La grande majorité des jeunes participants est âgée de 18 à 25 ans, peu de jeunes ayant participé aux actions, étant mineurs. Sur les deux années 2015 et 2016, 769 ont bénéficié de l'action « Garantie mobilité » (355 jeunes en 2015 et 414 en 2016). A noter un nombre supérieur de garçons par rapport au nombre de filles dans les participants (335 filles et 434 garçons).

Le niveau de qualification des jeunes ayant participé à l'action n'est pas connu par l'Agence Ecomobilité.

2.2. Analyse qualitative

769 bénéficiaires ont participé à l'action. L'objectif quantitatif de 400 jeunes a donc été pleinement atteint. Les caractéristiques du public (jeunes inscrits dans le parcours Garantie jeunes) correspondent à celles prévues initialement.

Il a été possible, avant chaque atelier, de recueillir des données sur les habitudes de déplacement des jeunes concernés par le projet.

Ainsi sur l'ensemble des jeunes qui ont bénéficié de l'action, seulement 35 % possèdent un vélo en état de fonctionnement. Ce chiffre est sensiblement le même selon que les jeunes soient issus d'un territoire rural, urbain ou péri-urbain. La moitié des jeunes seulement se dit à l'aise pour se déplacer à vélo.

Alors que les bénéficiaires sont à 70 % à l'aise pour se déplacer dans leur commune, 1 jeune sur 3 déclare ne pas l'être pour préparer un déplacement dans une ville inconnue. Les ateliers mobilité ont permis de travailler sur cet aspect.

Enfin, la méconnaissance des tarifs et l'utilisation d'un titre de transport inadapté sont des points forts puisque 62% des jeunes utilisent des tickets à l'unité (il est à noter que dans les territoires urbains, ce chiffre est amoindri. Il est en revanche plus élevé dans les territoires ruraux ; l'offre de transports en commun étant plus faible).

Pour atteindre le public cible, l'Agence Ecomobilité a rencontré en amont du projet les conseillers « Garantie jeunes » des quatre missions locales afin de leur présenter. Les conseillers ont, ensuite, présenté l'action aux jeunes concernés juste avant le déroulement des ateliers. Les ateliers s'inscrivant dans le parcours Garantie jeunes, tous les jeunes de la promotion ont participé, de fait, à l'action. Il n'y a donc pas eu de préinscription et la communication a été relayée uniquement par les conseillers des missions locales.

Auparavant, l'Agence Ecomobilité n'intervenait pas (ou très peu) auprès des jeunes en l'absence d'accompagnement collectif. L'expérimentation a permis d'intervenir auprès des jeunes de la Garantie jeunes, dans le cadre d'un accompagnement collectif, avec des groupes jeunes déjà constitués. Cette expérimentation a permis également de mettre en place des actions mobilité à destination d'un jeune public. Cette nouveauté a nécessité que la nature des interventions soient modifiée afin qu'elle soit adaptée à ce public. Les outils ont également été adaptés. Un travail d'accentuation a été conduit sur les représentations lors des ateliers après avoir constaté l'importance qu'elles revêtaient auprès des participants. Lors des ateliers, le choix s'est porté sur l'outil informatique pour être au plus proche du style de fonctionnement adopté par les jeunes.

3. *Bénéficiaires indirects*

L'expérimentation avait pour objectif de mettre en place des actions mobilité à destination des jeunes inscrits en mission locale. Bien entendu, l'action a eu un impact sur ces jeunes mais également sur les conseillers des missions locales avec lesquels un contact a été établi.

En effet, alors que pour la plupart des jeunes mais aussi des Conseillers la mobilité était assimilée à l'usage et la possession d'une voiture de voiture, nos actions ont permis de faire évoluer ces représentations. Ainsi, les conseillers ont pris conscience de l'existence des alternatives possibles et des différents avantages des autres modes de déplacement. Ils ont ainsi pu améliorer leur connaissance de l'offre de déplacement de leur territoire.

Les conseillers ont également pu prendre conscience des différentes problématique en matière de mobilité notamment le manque de compétences en terme de préparation de déplacement, de lecture de plan,...

En fin de période d'expérimentation, une conseillère a proposé spontanément à un jeune de louer un vélo !

Au fil du temps, un réel changement a pu être constaté dans la perception de nos actions par les Conseillers qui, au départ, étaient sceptiques sur l'intérêt de l'intervention de l'Agence Ecomobilité. Quelques mois plus tard, le positionnement des conseillers avait évolué à tel point que les ateliers étaient présentés comme « importants » pour la recherche d'un emploi par ces professionnels.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Une première période de préparation de l'action a été nécessaire pour rencontrer les partenaires et mettre en œuvre le déroulement et le contenu de l'action. Ainsi, l'Agence Ecomobilité a rencontré les conseillers Garantie jeunes des quatre missions locales partenaires pour présenter le projet et définir les modalités d'intervention avec les groupes de jeunes. Ce temps a également permis de définir la planification des premiers ateliers mobilité.

Dans le cadre de cette phase, les conseillers mobilité de l'Agence Ecomobilité ont préparé le contenu des ateliers et travailler sur les outils nécessaires à leur bon déroulement. Le contenu et les outils ont été ajustés tout au long de l'expérimentation en fonction des groupes de jeunes et de leurs besoins.

Grâce à l'importante réactivité des partenaires, l'action a démarré rapidement. Chaque groupe de jeunes qui intégrait le dispositif a ainsi pu rapidement bénéficier des ateliers mobilité (dès fin janvier 2015). Le partenariat avec la mission locale de St Jean de Maurienne a mis un peu plus de temps à se mettre en place et de fait, les ateliers ont démarré un peu plus tardivement. En revanche, la seconde année, la planification de l'ensemble des ateliers en amont, a permis plus de fluidité dans la réalisation des ateliers.

Il a été plus difficile de mettre en place les actions complémentaires (vélo-école et Vélobricolade). A la suite d'un atelier, des séances de vélo-école étaient proposées aux jeunes qui souhaitaient apprendre à faire du vélo ou reprendre confiance dans la pratique de ce mode de déplacement. Peu de jeunes ont souhaité bénéficier de ces séances, le vélo

véhiculant une image très négative chez ce public. Il a ensuite été très difficile de réaliser les séances avec des jeunes souhaitant y participer, ces derniers ne venant pas au rendez-vous fixé et malgré de multiples rappels.

Une Vélobricolade (atelier d'aide à la réparation de vélo) a été organisée avec la mission locale de Chambéry. Malheureusement, l'information sur son déroulement n'a pas été transmise aux jeunes, l'atelier n'a donc pas rencontré le succès escompté. A Aix-les-Bains, le quartier dans lequel est localisée la mission locale a été confronté à de vives tensions pendant une grande partie de l'expérimentation. La mission locale a été la cible de vandalisme, les partenaires ont donc préféré annuler la Vébricolade programmée.

A la fin de la première année d'expérimentation, un bilan de cette première phase d'expérimentation a été mené avec les quatre missions locales. Cela a permis de réajuster le contenu et la forme des ateliers mobilité pour répondre davantage aux besoins des jeunes et aux attentes des conseillers Garantie jeunes. A la suite de ce bilan, l'Agence Ecomobilité a acquis des tablettes tactiles afin de travailler la mobilité à partir de l'outil de numérique. Des ordinateurs présents dans les missions locales ont également été utilisés. Notre intervention a porté encore davantage sur le lien mobilité et emploi avec la mise en place de simulations de rendez-vous pour un entretien d'embauche et plus précisément le repérage de l'employeur potentiel et le moyen de déplacement à privilégier pour le rencontrer dans ce cadre. Bien qu'en complément de l'atelier, un déplacement réel aurait été intéressant ; il n'a pas pu être réalisé. En revanche, à chaque fois que c'était possible, il a été travaillé en direction d'un déplacement que les jeunes avaient à effectuer (visite d'une entreprise, rendez-vous santé,...). Alors que l'atelier était auparavant réalisé lors de la 5^{ème} ou 6^{ème} semaine en collectif, après échange avec les conseillers, il a été choisi d'avancer l'intervention au cours de la seconde semaine. Ainsi, il était plus aisé de traiter les problématiques de mobilité en amont de la période de stage. En fin d'année 2015, un questionnaire d'évaluation a été transmis par texto aux jeunes pour recueillir leur point de vue sur les ateliers mobilité. Le retour a été positif puisque 63 % des jeunes ont trouvé l'atelier utile et 60 % ont réutilisé des éléments directement dans leur recherche d'emploi. Ce bilan a été renouvelé en fin d'expérimentation (décembre 2016).

- Evaluation : atelier systématique donc pas de sélection par l'évaluation mais questionnaire rempli pdt l'atelier – trop de tps
- Partenariat : nouveau + renforcement. sollicitation en amont

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission locale du bassin Chambérien	Mission locale jeunes	Orientation des groupes de jeunes, co-animation de certains ateliers

Mission locale d'Aix-les-Bains	Mission locale jeunes	Orientation des groupes de jeunes, co-animation de certains ateliers
Mission locale Tarentaise	Mission locale jeunes	Orientation des groupes de jeunes, co-animation de certains ateliers
Mission locale de la Maurienne	Mission locale jeunes	Orientation des groupes de jeunes, co-animation de certains ateliers

Les partenaires opérationnels principaux ont été les Missions locales jeunes et plus particulièrement les conseillers « Garantie Jeunes ». Ils ont été rencontrés en amont du lancement de l'action afin de leur présenter le projet et d'établir un calendrier des premiers ateliers. Parfois, lorsque les groupes de jeunes étaient importants, les conseillers se joignaient à l'animateur pour l'appuyer dans le cadre l'animation du groupe ou pour y faire respecter une certaine discipline. Des échanges se sont créés de façon régulière avec les conseillers des différentes Missions locales afin de programmer les dates des ateliers. En fin d'atelier, l'animateur faisait un rapide retour sur le déroulement de l'atelier avec le conseiller (problématiques des jeunes, points qui les ont intéressés,...).

Le partenariat avec les Missions locales du bassin Chambérien, d'Aix les Bains et de la Tarentaise ont été très rapidement opérationnels. En revanche, le partenariat avec la Mission locale de la Maurienne a nécessité plus de temps, les conseillers ne comprenant pas l'intérêt de l'action pour les jeunes suivis. Après les avoir rencontrés, à nouveau, et les avoir impliqués dans le travail du contenu de l'atelier, il a été ensuite plus aisé de mettre en œuvre l'action.

En amont du projet, les quatre Directeurs des Missions locales avaient été contactés afin d'échanger sur l'action. Certains partenariats mis en place lors de l'expérimentation vont pouvoir être pérennisés. En effet, un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes permet de maintenir les ateliers sur les groupes « Garantie jeunes » de la Mission locale de Tarentaise. La Mission locale de Chambéry souhaite que l'Agence puisse mettre en place au printemps ou à la rentrée une Vélobricolade (atelier de réparation de vélo). Au regard de l'intérêt des conseillers et des jeunes vis-à-vis de l'action, l'Agence Ecomobilité souhaite la poursuivre dans les autres structures. Ces dernières sont d'ores et déjà favorables au maintien du partenariat.

2. *Partenaires financiers*

Les partenaires financiers impliqués dans le projet sont les suivants :

- Chambéry métropole service transports
- Région Auvergne Rhône-Alpes au titre de la Politique de la Ville
- Chambéry métropole au titre de la politique de la Ville
- DIRECCTE UT73
- Région Auvergne Rhône-Alpes au titre de la formation continue (soutien à la mobilité)
- CGET

La Région Auvergne Rhône Alpes (Politique de la Ville) n'a pas souhaité poursuivre le financement de l'action (dès l'année 2016) pour des raisons de réduction budgétaire. Dans les années à venir, la DIRECCTE UT73 ne pourra pas pérenniser le financement accordé à l'Agence Ecomobilité

Chambéry Métropole (transports et Politique de la Ville), le CGET et la Région (formation continue) continuent de financer des actions mobilité avec une ouverture à tous les publics (et non spécifiquement aux jeunes).

Le financement du projet par le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse a permis d'orienter une action ciblée vers un public spécifique. Il a permis, par ailleurs, d'obtenir le soutien de Région (formation continue) lors de la seconde année d'expérimentation.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	58.5%
Cofinancements extérieurs à la structure	
Chambéry Métropole Transport	18.3%
Région Rhône Alpes Politique de la Ville	8.6%
DIRECCTE	6.8%
Chambéry Métropole Politique de la Ville	4.7%
Région Rhône Alpes « soutien à la mobilité »	2%
CGET	1.5%

C. Pilotage de l'expérimentation

La coordination du projet a été organisée à travers la mise en place d'un comité de suivi et d'un comité de pilotage.

Le comité de suivi était composé des directeurs et conseillers des quatre missions locales de la Savoie. Il s'est réuni en début de projet, à la fin de la première année et à la fin de l'action.

Le comité de pilotage était composé des quatre directeurs des missions locales, des structures cofinçant le projet (Chambéry Métropole, Région Rhône Alpes Auvergne), de la DIRECCTE et de l'Agence Ecomobilité.

Le comité de pilotage, en accord avec le Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports, ne s'est pas réuni en dehors du comité de pilotage du dispositif Garantie jeunes en Savoie auquel ont participé tous les membres. L'Agence Ecomobilité a donc participé à deux comités de pilotage du dispositif Garantie jeunes.

La rencontre entre les quatre missions locales qui interviennent sur des territoires différents, a permis d'enrichir les échanges autour du projet et de croiser les points de vue des directeurs et des conseillers concernant l'action.

Un tableau de suivi des actions réalisées a permis de suivre leur déroulement. Un tableau de programmation des ateliers avec la mission locale de Chambéry a été mis en place.

Des échanges avec les autres porteurs de projet soutenus par le FEJ a permis de prendre du recul sur notre action, notamment lors des temps de rencontre organisés par l'ANSA où tous chacun d'entre nous a pu échanger sur son action, sur les éventuelles difficultés rencontrées, les bonnes pratiques ou les outils privilégiés. Un échange a pu être établi avec un porteur de projet qui mettait en place une action autour du vélo très similaire à la nôtre.

D. Difficultés rencontrées

Au démarrage du projet, certains conseillers des missions locales manifestaient un certain scepticisme face à l'intérêt de l'action dans les zones rurales notamment. Il a été parfois difficile alors de programmer les temps d'ateliers mobilité. Pourtant, au fil du temps, les conseillers ont évolué et ont ensuite été convaincus de l'intérêt de cette action. Cette évolution a été possible grâce aux retours positifs des jeunes sur les animations réalisées. Par la suite, il a été plus aisé de programmer les actions en appui avec les Conseillers qui jouaient un rôle de motivation auprès des jeunes et les incitaient à participer aux ateliers.

Dans le cadre de cette action, l'Agence Ecomobilité intervenait sur tous les groupes de jeunes intégrant le dispositif Garantie jeunes. En conséquence, les groupes étaient déjà constitués. Pourtant, certains jeunes ne se sont pas sentis concernés par la problématique de la mobilité. Aussi, il a été difficile de mettre en œuvre les actions dans ce domaine en leur faveur et ce en dépit des difficultés qu'ils rencontraient (lecture de plan, préparation d'itinéraire,...). L'Agence Ecomobilité s'est donc efforcée de mettre en avant le lien avec la recherche d'emploi afin de les intéresser et de susciter leur participation. Par ailleurs, le caractère systématique de ces ateliers a permis à ces jeunes d'y participer et d'acquérir des compétences supplémentaires en terme de mobilité. Le choix a été fait d'accentuer le travail à partir des outils informatiques et numériques par l'acquisition de tablettes tactiles pour être au plus proche des habitudes des jeunes.

Lors de cette expérimentation, l'Agence Ecomobilité a été confrontée à la perception très négative que les jeunes adoptent vis-à-vis du vélo. Bien que de nombreux jeunes ne se sentent pas à l'aise pour se déplacer à vélo (d'après un questionnaire complété par les jeunes) c'est bien l'image négative que leur renvoie ce mode de déplacement qui est un frein à leur participation à des séances de vélo-école. Si cette image négative a été difficile à gommer, elle a pu être atténuée grâce au travail mené sur les avantages notamment financiers que ce mode de déplacement peut apporter.

Plusieurs jeunes ont tout de même souhaité participer à des séances de vélo-école mais n'ont pas respecté les rendez-vous qui leur étaient fixés et ce malgré les relances dont ils ont fait l'objet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

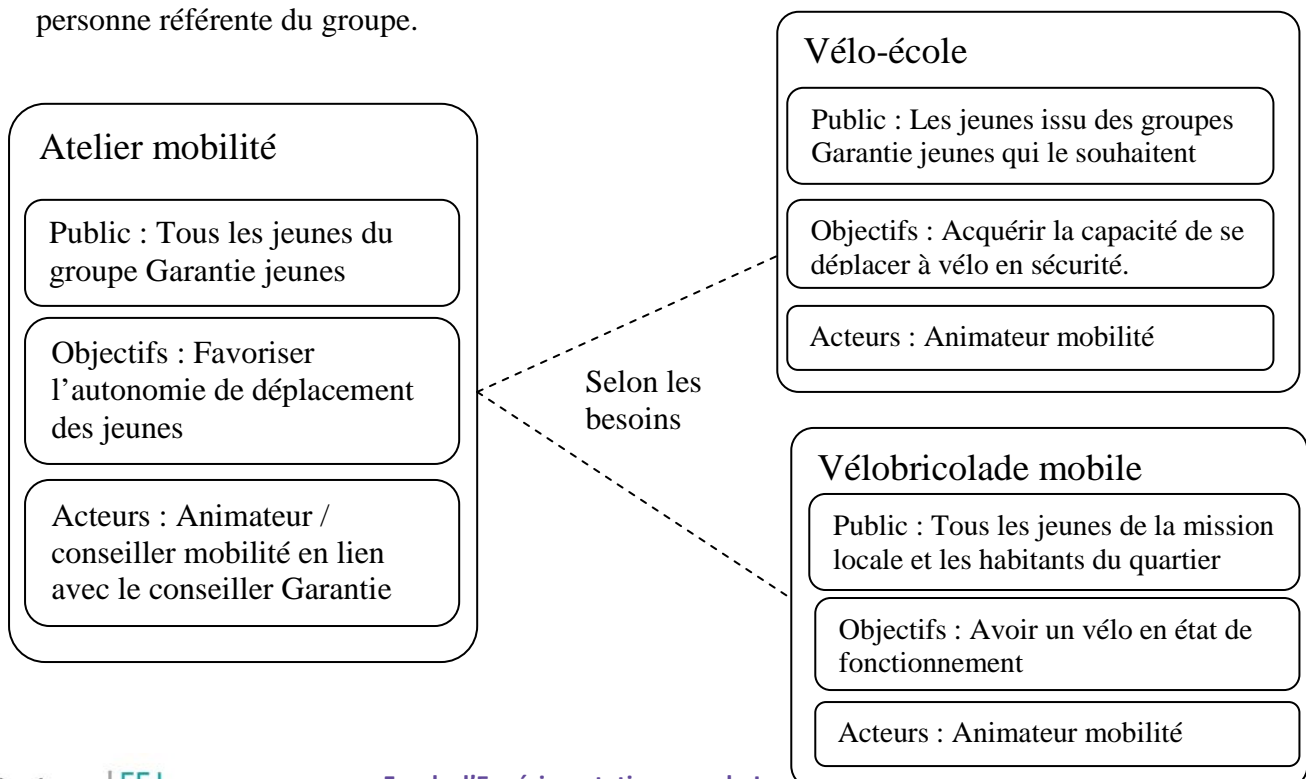
A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif testé vise à accompagner des jeunes des groupes de jeunes issus du dispositif Garantie jeunes et ainsi à favoriser leur autonomie de déplacement à partir de plusieurs actions.

1. Les groupes de jeunes sont constitués par la mission locale avant l'intégration au dispositif Garantie jeunes. Lorsqu'un groupe est constitué, le ou les conseillers en informent l'Agence Ecomobilité qui peut alors programmer l'atelier.
2. Tous les jeunes du groupe participent à un atelier mobilité organisé sur un temps en collectif, lors des premières semaines de présence. Cet atelier permet de travailler sur les représentations liées à la mobilité, sur la préparation des déplacements et sur l'offre de transport du territoire.
3. Lors de cet atelier l'animateur peut repérer les jeunes qui ne seraient pas à l'aise pour se déplacer à vélo et qui souhaitent participer à des séances de vélo-école. Les séances sont programmées directement avec le jeune et la date est transmise à son conseiller. Le nombre de séances nécessaire est déterminé en fonction du niveau du jeune.
4. En parallèle une Vélobricolade, atelier de réparation de vélos, peut être organisée pour l'ensemble des jeunes de la mission locale. L'information sera plus particulièrement transmise aux jeunes du dispositif Garantie jeunes. Lors de cet atelier, installé en extérieur, devant la mission locale, les jeunes viennent avec leur vélo à réparer ou à contrôler. L'animateur établit un diagnostic du vélo puis aide le jeune à faire les réparations nécessaires. Ce n'est pas l'animateur qui répare le vélo mais bien le jeune, afin qu'il monte en compétences et apprenne à entretenir son vélo.

Le suivi du jeune est assuré par l'animateur mobilité qui fait le lien avec le conseiller.

Ce dispositif peut également être réalisé avec différents partenaires œuvrant pour l'accès à l'emploi des jeunes ou des adultes et proposant un accompagnement collectif (centre de formation professionnel, structures de l'insertion socioprofessionnelle, acteur de l'insertion socio-culturelle,...). La personne ressource pour la mise en place du dispositif est alors la personne référente du groupe.



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. *Public visé*

Le public visé dans le cadre de l'expérimentation est constitué des jeunes inscrits dans le dispositif Garantie jeunes. L'action s'inscrit dans le cadre d'un groupe suivi pendant plusieurs semaines par un conseiller. L'expérimentation pourrait donc être étendue à d'autres publics en recherche d'emploi dont une partie au moins de l'accompagnement se ferait en collectif. Cela permettrait de proposer des ateliers mobilité (puis vélo-école et Vélobricolades mobile) à un groupe de personnes captives.

Lors de l'expérimentation, il a été repéré un fort besoin de développer des actions auprès des conseillers et travailleurs sociaux qui sont en contact direct avec le public mais qui ne sont pas toujours en capacité de proposer des solutions de mobilité, de conseiller un abonnement de bus ou de penser à évoquer le vélo pour se rendre à un entretien.

2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*

Lors de l'expérimentation, un seul atelier était proposé aux jeunes constitués souvent en groupe hétérogène. Il est arrivé que certains jeunes, plus en difficulté, aient besoin d'un second atelier pour compléter l'apprentissage (notamment la préparation d'itinéraire). Cela aurait pu se faire en regroupant des jeunes de groupes différents mais avec les mêmes besoins. Il aurait parfois été intéressant de proposer une mise en situation concrète de déplacement à la suite d'un atelier (se rendre à l'espace santé le plus proche, se rendre dans une entreprise,...) : concrétisation concrète des éléments théoriques acquis dans le cadre de l'atelier.

Les solutions matérielles pourraient être plus développées. En effet, lors de l'expérimentation il a été mis à disposition de la mission locale de la Maurienne un vélo qui a pu être prêté à un jeune pour son stage et utilisé par les conseillers. Cette action pourrait être généralisée et les moyens de déplacement mis à disposition variés : vélo à assistance électrique (pour les longs trajets ou trajets avec dénivelé), trottinette, vélo pliant (en complément d'un autre mode de déplacement)...

3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*

Les partenaires opérationnels incontournables sont les missions locales et plus particulièrement les conseillers en charge du dispositif Garantie jeunes qui doivent être partie prenante de l'action. Il est également incontournable de tisser des partenariats avec les acteurs locaux de la mobilité (service de location de vélo, transport en commun,...).

Un comité technique avec les partenaires opérationnels (conseillers) permet de prendre du recul sur l'action et de croiser les regards sur les actions réalisées. Ainsi, cet échange permet de réajuster, si besoin est, les actions et de les faire évoluer en fonction des retours que les conseillers ont pu recueillir de manière informelle auprès des jeunes. C'est aussi un temps qui permet aux partenaires opérationnels issus de territoires différents d'avoir un aperçu de la façon dont s'est déroulée l'action sur les autres territoires et ainsi de pouvoir la faire évoluer.

4. *Impacts sur la structure*

Auparavant, l'Agence Ecomobilité intervenait très peu auprès de groupe de jeunes. L'action a donc nécessité une adaptation des pratiques et des outils. Dans ce sens, elle a acquis des tablettes tactiles et a développé l'utilisation de l'outil informatique (pour la recherche de déplacement et la préparation d'itinéraire) pour être au plus proche des habitudes des jeunes.

Le poids des représentations, principal frein à la mobilité des jeunes, a fait l'objet d'un point précis dans le cadre de l'atelier pour faire réfléchir ce public sur les différents avantages et inconvénients des modes de déplacements. L'animateur a également travaillé sur l'élargissement de la zone de recherche d'emploi à partir de l'offre de déplacement existante sur le territoire.

Pour atteindre ces objectifs, des outils tels que «photo langage» ou «débat mouvant » ont été utilisés et permettent l'amorce d'une réflexion sur la mobilité avec les jeunes.

Conclusion

L'action expérimentée, à la fois des temps en collectifs systématiques pour chaque groupe de jeunes et des temps complémentaires sur la base du volontariat, ont permis à l'Agence Ecomobilité de développer des partenariats avec les quatre missions locales de la Savoie et d'aborder la mobilité avec un public nouveau : les jeunes inscrits en mission locale. Les deux années d'expérimentation de l'action ont nécessité l'adaptation de certains de ses outils et ont permis de tester une nouvelle méthodologie.

Aujourd'hui, l'action expérimentée pourrait être élargie à d'autres publics inscrits dans un parcours d'accompagnement en collectif.

Annexes

1. Tableau 1 sur les publics

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	355	414	769	
Adultes				
Nombre total de bénéficiaires	355	414	769	

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		769
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		769
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles		335
Garçons		434
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : <i>(préciser)</i>		

Autres : (préciser)	
---------------------	--

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
<p>Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML</p> <p>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML</p> <p>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</p>	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
<p>Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)</p> <p>Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)</p> <p>Régionale (une seule région)</p> <p>Inter-régionale (2 et 3 régions)</p> <p>Nationale (plus de 3 régions) ?</p>	Départementale	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
<p>Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville</p> <p>Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville</p> <p>Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville</p>	Oui, une partie de mon territoire	

2. Calendrier de déroulement de l'expérimentation – Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Dembre 2014 - Février 2015</i>							
Action n°1	Rencontre avec les partenaires opérationnels du projet pour la définition et la préparation de la mise en place du projet	2	1	0,1	Chargé de mission			
Action n°2	Echange avec les partenaires financiers				Chargé de mission/Directeur			
Action n°3	Planification des actions	2	2	0,2	Animateurs mobilité			
Action n°4	Préparation du contenu des ateliers				Animateurs mobilité			
Action n°5	Réalisation/adaptation des outils				Animateurs mobilité			
2. Mise en œuvre du projet	<i>janvier 2015 - décembre 2016</i>							
Action n°1	Programmation, réalisation des animations (Ateliers mobilité, vélo-écoles, Vélobricolades mobiles) et ajustement au fil de l'eau	24	2	0,72	Animateurs mobilité	Plans de ville Tablettes tactiles		Mise à disposition des vélos de la Vélosation pour la vélo-école et utilisation des outils de l'Agence Ecomobilité pour les Vélobricolades, Prêt d'un vélo à la mission locale de St Jean de Mauienne
Action n°2	Coordination du projet (comité de suivi, comité de pilotage, enquête de satisfaction auprès des jeunes,..)	24	1	0,42	Chargé de mission			
3. Achèvement du projet	<i>Novembre - Décembre 2016</i>	2						
Action n°1	Bilan de l'action : comité de suivi final / bilan partenaires opérationnels / bilan auprès des jeunes	1	1	0,2	Chargé de mission			
Action n°2	Recherche de pistes de financement pour la poursuite	2	1	0,1	Chargé de mission			

3. Tableau 3 sur les outils

Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
Questionnaire entrée	Recueillir des informations sur la mobilité des jeunes	jeunes / conseillers mobilité	papier	oui
Bilan	Evaluer l'impact de l'atelier	jeunes / conseillers mobilité	électronique	oui
Débat mouvant	Questionner les représentations sur la mobilité - Sensibilisation	jeunes / conseillers mobilité	papier / électronique	oui
Planification de déplacement	Former les jeunes à l'organisation d'un déplacement - Formation	jeunes / conseillers mobilité	papier / électronique	Nécessite une adaptation au territoire
Quizz mobilité	Sensibiliser les jeunes aux déplacements alternatifs à la voiture, découvrir l'offre de transport du territoire, former les jeunes à la lecture de plan Sensibilisation / formation	jeunes / conseillers mobilité	électronique	Nécessite une adaptation au territoire



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr